

# Notice sur les marbres de Saillon

Autor(en): **Guinand, E.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **16 (1879-1880)**

Heft 83

PDF erstellt am: **01.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-259058>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

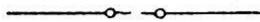
## NOTICE

SUR LES

## MARBRES DE SAILLON

PAR

E. GUINAND

—  
Pl. XXV.

Si, du village de Saxon en Valais, on regarde la montagne située en face, de l'autre côté du Rhône, on observe une longue couche inclinée de rochers, au pied de laquelle sont des éboulis couverts de forêts.

C'est à la partie inférieure de cette paroi de rochers que se trouve une série de couches de marbres superposées, très différentes les unes des autres et dont plusieurs présentent le plus haut intérêt, tant par leur remarquable beauté que par leur analogie frappante avec certains marbres antiques.

Voici l'ordre de superposition de ces couches en commençant par la plus profonde, découverte la dernière. Il peut s'en trouver encore au-dessous, mais les travaux n'ont pas été poussés plus bas (voir pl. 25) :

1<sup>re</sup> couche, épaisseur au moins 3<sup>m</sup>, marbre ayant un fond vert-clair, avec des veines serrées d'un vert plus foncé.

2<sup>me</sup> couche, épaisseur 1<sup>m</sup>20, marbre ayant un grain très fin, se polissant très bien. Son fond est blanc, avec veines ondulées gris-bleu foncé et violettes, ayant un sens à peu près parallèle au lit de la carrière.

3<sup>me</sup> couche, épaisseur 0<sup>m</sup>80, marbre violet très foncé ou noirâtre, un peu argileux. Cette couche a ceci de curieux que

sa partie inférieure est verte et blanche, et appartiendrait plutôt à la deuxième couche.

4<sup>me</sup> couche, épaisseur 0<sup>m</sup>80, marbre gris-perle, fin de grain et se polissant bien.

5<sup>me</sup> couche, épaisseur 1<sup>m</sup>20, une des plus remarquables par sa texture ligneuse. Son fond, exactement semblable à du vieil ivoire, est rehaussé de veines rubannées vertes, gris-bleu et violettes. La richesse et l'harmonie de ses tons et l'allure de ses rubans en font un marbre de haute décoration.

6<sup>me</sup> couche, marbre blanc, de grain extrêmement fin, un peu translucide, pâte très compacte, mais fissurée dans la partie exploitée. Il peut recevoir des sculptures de la plus grande finesse. Dans ce banc, à l'origine, était intercalée une bande de marbre mourant en pointe, détachée de la cinquième couche; elle était très riche de ton et de veinage, mais contenait passablement de quartz, ce qui en rendait le travail difficile.

7<sup>me</sup> couche, marbre compacte, veiné de gris-clair et gris-foncé. C'est dans cette couche qu'a été faite la galerie d'avancement.

8<sup>me</sup> couche, marbre bleu, dans le genre du bleu turquin, avec des veines blanches et jaune-or, qui l'ont fait désigner sous le nom de Portor bleu ou Portor suisse.

Un échantillon de la 5<sup>me</sup> couche, qui avait été soumis à M. Ch. Garnier, architecte de l'Opéra de Paris, fut déclaré par lui être le marbre cipolin antique retrouvé. Laissons-lui la parole un instant, en extrayant de sa monographie de l'Opéra ce qui a trait à ce marbre :

« Parmi ces marbres, il en est un qui présente un intérêt particulier, c'est celui qui forme, avec deux types différents, les deux gaines placées à droite et à gauche de la grande porte de l'escalier, au niveau de l'entrée de l'orchestre.

» Ce marbre est du Cipolin; or, jusqu'à ces derniers temps, sauf les carrières de l'île d'Eubée, où l'on trouve encore les restes de l'ancienne exploitation faite par les Romains, les gi-

sements antiques de ce marbre décoratif étaient perdus, et, depuis plus de quinze cents ans, les blocs de Cipolin qu'on a employés dans divers monuments provenaient tous des débris des temples d'autrefois.

» C'était là, au point de vue de la décoration marmoréenne, un très grand inconvénient, car, de tous les calcaires rubanés, le Cipolin est évidemment le plus beau, le plus somptueux et le plus riche de coloration douce et harmonieuse.

» Je m'étais adressé en Grèce pour avoir quelques morceaux de ce marbre précieux, mais l'exploitation est délaissée et il aurait fallu payer ces morceaux bien plus cher que je ne le pouvais et même plus cher qu'ils ne valaient. J'avais donc renoncé à doter l'Opéra de cette belle matière, lorsque, un an environ avant l'achèvement des travaux, je reçus des échantillons de ce marbre provenant d'une carrière du canton du Valais, en Suisse. L'échantillon qui m'était soumis avait toutes les qualités de dessin et de coloration du Cipolin antique et, enthousiasmé par la nouvelle découverte de ce marbre, je voulus que l'Opéra possédât les premiers morceaux qui devaient être extraits. Je fis marché à un prix modique et qui n'atteignait pas la valeur des marbres ordinaires et commandai immédiatement deux gaines qui devaient être prises dans deux bancs différents, l'une ayant une coloration douce, l'autre une coloration plus vive et plus soutenue.

» Ces deux échantillons d'une nouvelle carrière ont certainement un grand intérêt, et si, à l'avenir, les découvertes du canton du Valais se continuent et que, grâce à cette exploitation, le Cipolin puisse encore être employé dans la décoration marmoréenne, il ne sera peut-être pas indifférent de savoir que la France a, la première, encouragé cette renaissance d'une si splendide matière. »

Après M. Garnier, la Société nationale des architectes de France a consacré à ce marbre un rapport élogieux confirmant sa similitude avec le Cipolin antique, et signé entr'autres du regretté et éminent architecte Viollet-le-Duc.

Dans notre pays, M. le professeur de géologie Jaccard, du Locle, a fait également, sur ce marbre, un rapport, inséré dans le *Patriote suisse*, le 31 juillet 1879, et arrivant aux mêmes conclusions.

Nous-même avons voulu constater de visu cette similitude frappante, et nous avons visité, à cet effet, l'Eglise de Saint-Sulpice, à Paris, où se trouvent six magnifiques colonnes en Cipolin antique provenant de fouilles faites aux Thermes, près d'une voie romaine, sur l'emplacement d'un ancien temple, et nous avons trouvé une ressemblance si frappante avec le marbre de la 5<sup>me</sup> couche de la carrière de Saillon, que ces colonnes semblent en provenir. Aussi a-t-on donné à cette couche le nom de Cipolin antique rubané.

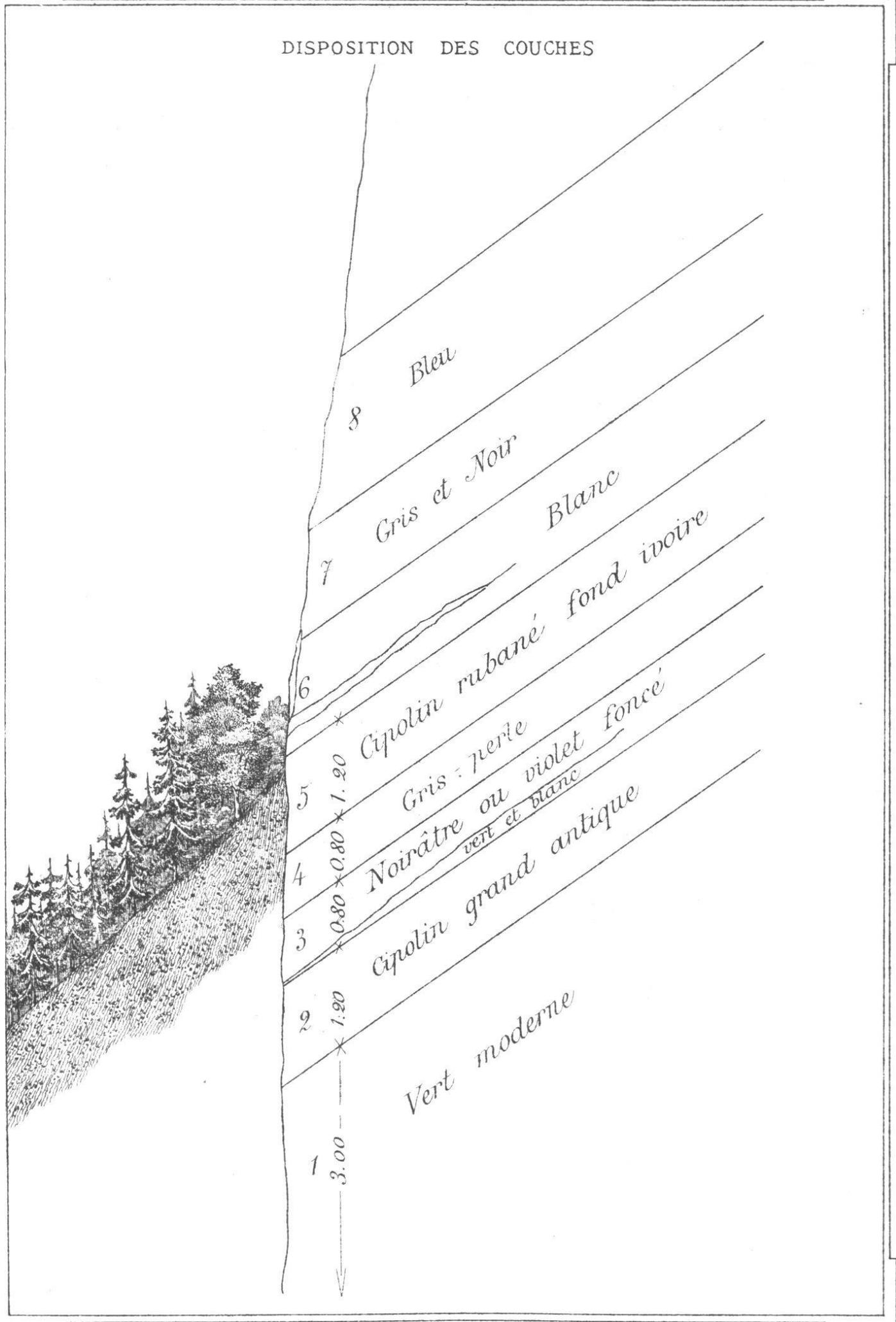
D'autre part, la partie inférieure de la 3<sup>me</sup> couche, détachée de la 2<sup>me</sup>, est tout à fait semblable à la variété verte et blanche de Cipolin antique, dont un type était visible à la dernière exposition universelle de Paris, sous la forme d'un magnifique vase présenté par la maison Parfonry, et qui a été acheté à grand prix par le comte de Flandre. Aussi la seconde couche a-t-elle été nommée Cipolin grand antique.

Le marbre vert de la première couche est aussi une variété de Cipolin. Il a été nommé Vert-moderne.

Une analyse chimique comparative de ces divers marbres avec les marbres antiques n'a pas été faite; elle importe peu au point de vue décoratif.

Nous ferons remarquer que certains pétrologues désignent sous le nom général de Cipolins, des calcaires grenus contenant des paillettes de talc et de mica; mais nous n'avons pas reconnu cette texture et cette composition dans les marbres cipolins *antiques*, provenant de fouilles romaines, que nous avons eu l'occasion de voir. Nous y avons vu, par contre, du quartz, en morceaux et en assez grande quantité, qui en rendait le travail difficile. Heureusement celui de Saillon n'en possède que fort peu. Il s'est concentré, surtout, dans la couche de marbre noir intermédiaire (3<sup>me</sup> couche) et au-dessus de

DISPOSITION DES COUCHES



la 5<sup>m</sup>e couche, en sorte que le Cipolin de Saillon se laisse travailler sans difficulté, ce qui est très précieux au point de vue industriel.

Une telle richesse naturelle ne pouvait rester inutilisée ; aussi vient-il de se former une société par actions pour l'exploitation de ces marbres, qui constitueront un nouvel objet d'exportation pour la Suisse.

